

Nos Aînés

de Grigny

INFORMATIONS

Supplément au N° 310 de Grigny Informations • JANVIER 2010

► Vos séjours 2010

Sur le Rhin et en Corrèze.

page II

► Vie pratique

Vos espaces d'accueil municipaux, vos moyens de transports adaptés et les aides au maintien à domicile.

page III

► Vos activités sportives,

Culturelles, art plastiques, théâtre, cinéma, etc...

page IV

Edito...

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir votre «spécial retraités». Vous y trouverez des informations pratiques sur les services dont vous pouvez disposer et le calendrier des activités 2010. Ces propositions sont inspirées des suggestions que vous avez formulées lors de la dernière semaine nationale des retraités. Vous noterez que malgré les contraintes financières de notre ville, nous tenons à continuer de vous proposer des loisirs de qualité et la possibilité pour tous d'y accéder sur la base d'un quotient tenant compte des revenus de chacun. Convaincus que nous aurons l'occasion de nous rencontrer souvent tout au long de cette année, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

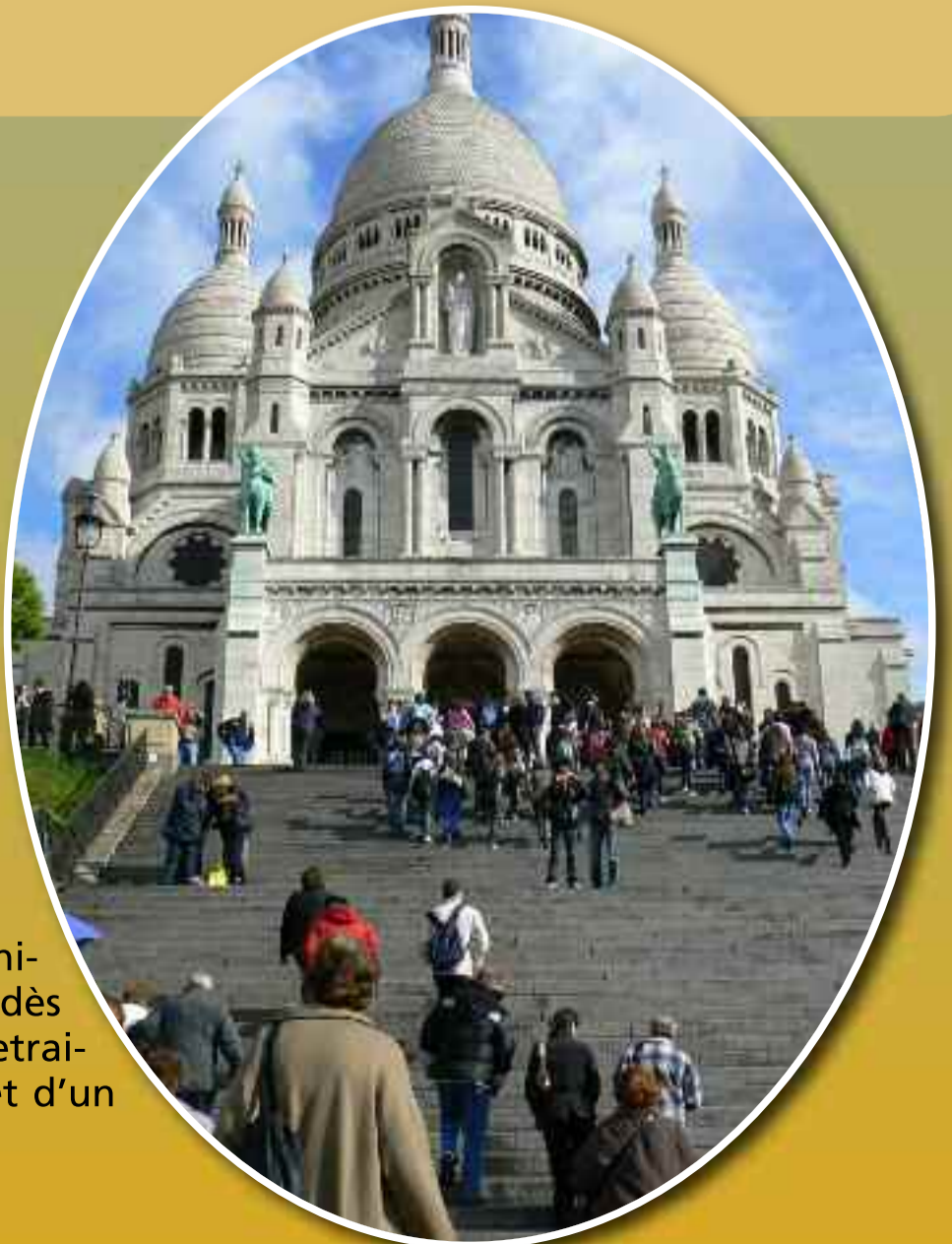
Claude VAZQUEZ,
Maire, Conseiller général

Elisabeth ETÉ
Maire adjointe



Vos interlocuteurs

- **Elisabeth ETE, Maire adjoint.** Sur rendez-vous en Mairie
01 69 02 53 53.
- **Service des Retraités,** Christiane Postolle, Chantal Fontaine, Véronique Heyraud, Serge Safrana, 8 Chemin du Plessis
01 69 43 27 60.
- **Foyer Restaurant Retraités Jacqueline Lissa.** Place Henri Barbusse
01 69 06 14 38.
- **Espace municipal d'activités du Miroir Nicole Dechene,** 2 Place du Miroir - Grande Borne
01 69 96 46 71.
- **Le Service Restauration.** Sonia Fouzir
01 69 02 53 39.
- **Le service municipal des Sports.** Place Henri Barbusse
01 69 02 46 75.
- **Le service municipal de la Jeunesse.** Locaux VlamincK
01 60 02 76 76.
- **Le service Médiation - Numéro Vert.** La Ferme Neuve
0 800 441 651.



Un petit rappel : afin de pouvoir être informé(e) des initiatives diverses organisées à votre intention il suffit dès 60 ans de faire la démarche de s'inscrire au service des retraités, 8 chemin du Plessis muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Séjours 2010

Pour tous les séjours, à réception du Grigny-information dans les boîtes à lettres : inscription uniquement au service des retraités, 8 chemin du Plessis aux heures d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h. Le mercredi de 9h à 12h. Prévoir le versement d'un acompte de 10% lors de l'inscription.

Croisière sur le Rhin

du 5 au 11 mai



DÉPART DE GRIGNY en car Grand tourisme à destination d'Amsterdam avec déjeuner en cours de route. A l'arrivée à Amsterdam en soirée, embarquement, installation dans les cabines, présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. Dès le lendemain, les excursions débuteront par une visite guidée d'Amsterdam au cœur historique et architectural très riche, promenade dans le célèbre parc du Keukenhof, renommé pour l'aménagement harmonieux de parterres de bulbes. Lors de l'escale à Nimègue, visite du musée Kröller Müller connu pour ses

grands noms de la peinture et sculpture moderne. En cours de croisière vous passerez devant Wesel, Duisbourg, Dusseldorf, Zons. Escale à Cologne durant 2 heures puis soirée libre après le diner à Koenigswinter. La navigation sur la plus belle partie du Rhin romantique vous permettra d'apercevoir sur les rives de nombreux châteaux et le célèbre Rocher de la Lorelei. Lors de l'escale à Rudesheim, excursion au musée de la musique et tour en petit train Soirée libre dans la célèbre Drosselgasse connue pour ses guinguettes et orchestres. Lors de la remontée du Rhin jusqu'à

Spire vous passerez devant les villes de Wiesbaden, Nierstein, Worms avant de faire escale à Mannheim. Excursion à Heidelberg. Arrivée après une nuit de croisière à Strasbourg le matin vers 9h. Puis croisière d'environ d'une heure sur l'ILL suivie d'un temps libre avant le déjeuner et le retour vers Grigny avec une pause diner en cours de route. Compte tenu du nombre limité de cabines s'adresser, le plus rapidement possible au service des retraités si vous êtes intéressé(e), pour tout renseignement (programme détaillé disponible), prix et modalités d'inscription.

Séjour France : Escapade en Corrèze

du 9 au 16 octobre



AU CŒUR du joli village perché de Turenne, en Corrèze, le village vacances de la Gironie se blottit dans un grand parc ombragé avec piscine et tous les équipements de nature à agrémenter votre séjour : 44 chambres tout confort avec balcon, restaurant avec bar et terrasse panoramique, salle de spectacles, salle de jeux et de TV. Sa situation géographique permet de découvrir la vallée de la Dordogne, de Collonges La Rouge à Sarlat La médiévale. Ne vous laissez pas impressionner par les dates, car l'an dernier il a fait meilleur temps dans cette région tout le mois d'octobre et même début novembre qu'en mai et mi-juin !

Durant votre séjour vous aurez le plaisir de découvrir des villes renommées comme Sarlat ville d'art et d'histoire à faire lors de votre séjour les excursions ci-après, vous permettront de découvrir Sarlat, réputée mais aussi des villages moins renommés mais tout aussi pittoresques comme La Roque Gageac, classé l'un des plus villages de France, niché au pied de ses falaises. Son originalité repose en grande partie sur ses forts troglodytiques et ses gabares, bateaux traditionnels à fond plat sur lesquels vous pourrez faire une ballade au fil de la Dordogne. Prévue aussi dans votre programme : Collonges La Rouge, souvent comparé à un joyau « rubis architectural enchâssé dans l'émeraude d'une campagne verdoyante ». Vous visiterez aussi Rocamadour, lieu de pèlerinage dédié au culte de la Vierge noire et 2ème site le plus visité de France après le Mont Saint Michel. Il est vrai que le village juché sur le belvédère surplombant le canyon de l'Alzou vaut le détour et le bourg a conservé son aspect de cité médiévale avec une rue unique.

Suite à notre adhésion au programme ANCV, La participation des retraités se limitera à 2 tarifs :

- 199,20 € pour les personnes non imposables à la ligne 14 de leur dernier avis de non imposition,
- 379,20 € pour les autres.

Ce prix comprend la pension complète, l'hébergement en chambres doubles, les excursions et animations, l'assurance annulation rapatriement, la taxe de séjour.

Ce prix ne comprend pas le transport non retenu à ce jour mais qui sera financé en totalité par la municipalité en cas de transport en car pour les personnes non imposables et financé à 50% pour les personnes imposables. La chambre individuelle 15€ par nuit (selon disponibilité) soit 105€ par personne.

Les espaces d'accueil Municipaux

Pour rompre l'isolement, la Municipalité a pour objectifs permanents de veiller au bien être et à la qualité de vie de nos aînés, en créant des liens de solidarité. Pour réaliser ces engagements, la Municipalité met à la disposition du personnel compétant et des locaux adaptés : le Foyer Restaurant André Laudat, 1 Place Henri Barbusse et l'espace municipal du Miroir, sur le quartier de la Grande Borne.

Le Foyer Restaurant André Laudat de Grigny II

Ouvert du Lundi au vendredi de 9h30 heures à 16h30 heures vous pourrez y prendre vos repas en toute convivialité. S'inscrire 3 jours auparavant en téléphonant à Mme LISSA au 01 69 06 14 38, entre 9h30 et 10h30. Compte tenu de la subvention allouée par la Municipalité, il vous sera demandé en fonction de vos ressources une participation de 1,15€ à 5€ pour le repas (calcul de votre quotient au service des Retraités : 8, Chemin du Plessis, muni de votre dernier avis d'imposition). Possibilité pour les non retraités ou invité de s'y restaurer moyennant une participation de 10€. Afin de faciliter son accès, un véhicule peut vous y conduire à partir de 11 h 30 si vous le souhaitez. L'après-midi, des moments privilégiés de détente sont consacrés à discuter au salon, jouer aux cartes et autres jeux de société, participer aux ateliers manuels (peinture, petits travaux de couture, travail sur bois...). Les amateurs de lecture pourront emprunter dans l'espace bibliothèque des livres édités en gros caractères. Des petites sorties, des séances de cinéma, des goûters chantant, des lotos sont également organisés pour les amis du Foyer qui passent d'excellents moments ensemble.

Le foyer logement « Résidence Colette »

A proximité des commerces et services nécessaires à la vie quotidienne, cet espace d'une capacité d'accueil d'environ 80 retraités, ne manque pas de charme avec son patio fleuri dès le printemps ni de chaleur humaine. Convivialité, animations diverses, présence de personnel jour et nuit, espaces collectifs (restaurant, salon, bibliothèque, billard...) contribuent à égayer le quotidien des résidents qui le souhaitent. Les studios équipés d'une salle de bains et d'une kitchenette permettent aussi une totale indépendance pour ceux qui préfèrent « vivre leur vie ». Ne manquez pas de venir visiter l'appartement témoin en téléphonant au 01 69 45 51 65, trois ou quatre studios sont encore disponibles.

L'espace municipal du miroir

Situé au rez de chaussée du 2 Place du Miroir à la Grande Borne, est un appartement spécialement aménagé pour être un lieu de rencontre sympathique pour les habitants de ce quartier. Il est ouvert le lundi, le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 heures. Avec Nicole DECHENE, animatrice, les retraités passent des moments agréables de détente, jouent aux cartes, au triomino ou autres jeux de société, organisent quelque fois dans l'année des repas qu'ils confectionnent eux-mêmes, organisent parfois des pique-nique en petits groupes.

La chorale

Depuis la rentrée scolaire, le professeur de chant et de piano Michel Soleau du conservatoire municipal, a repris ses cours auprès des retraités. La vingtaine de retraités qui chaque mardi de 14h30 à 16h se retrouvent au Foyer A. Laudat, répètent les airs célèbres du répertoire de la chanson française traditionnelle : Brassens, Ferrat, Moustaki, Piaf, etc. A n'en pas douter tout ce petit monde sera fin prêt pour nous faire partager une partie de leur répertoire au banquet du 6 mars prochain !

Vie Pratique

Transport à chacun son titre

Se déplacer, pour une personne âgée, n'est pas toujours facile, surtout lorsque les tarifs ne sont pas au rendez-vous avec le porte-monnaie. C'est pourquoi, une série de solutions est proposée à nos aînés pour faciliter leurs déplacements. Selon leur situation, différents types de transports sont délivrés par le département. Les différents titres ne sont pas cumulables entre eux.

Les chèques Taxi

Ils se présentent sous forme d'un carnet de 25 chèques de 5€ à raison de deux carnets maximum par année civile. A 65 ans pour les titulaires de ASV ou être non imposable sur le revenu soumis au barème (ligne 14 de l'avis de non imposition =0). A 60 ans si titulaire de l'ASPA et titulaire auparavant de l'AH, ancien combattant invalide à 100%.

Avec participation financière de 15€ par carnet dès 60 ans pour les bénéficiaires suivants : ancien combattant ou veuf(ve) d'ancien



combattant, veuve de guerre, pupille de la nation, ancien réfractaire au STO, infirmière engagée volontaire.

Pour obtenir l'un de ces titres lors de la 1^{re} demande se munir d'une pièce d'identité (CNI ou passeport ou carte séjour en cours de vali-

dité), d'un justificatif de domicile à son nom sur la ville de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture téléphone ou EDF...) et un justificatif de domicile d'un an auparavant pour justifier d'un an de présence sur le département, et en fonction de la demande : justificatif correspondant à la situation du demandeur tel dernier avis de non-imposition, talon ASPA, carte ancien combattant, etc.

Service instructeur : Service des Retraités, 8 chemin du Plessis du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi après-midi fermé au public).

Le Véhicule pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées

DEPUIS plusieurs années, la Municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité limitée. Equipé d'une rampe d'accès, d'un emplacement pour fauteuil roulant et d'un marche-pied électrique, ce minibus apporte de grands services aux Grignois éprouvant des difficultés à se déplacer. Son chauffeur surnommé amicalement Loulou est formé aux premiers gestes de secours d'urgence. Le mardi matin est réservé pour conduire au Centre commercial de Grigny

(Casino), les retraités résidant sur le quartier de la grande borne (départ 9h de la Résidence Colette - 9h03 Serpente - 9h05 Damier). Le jeudi matin est réservé aux habitants du Potager de l'Arbalète (9h) et du village. Il est également possible suivant les disponibilités, de le réserver pour vous conduire chez le médecin, le pharmacien, la clinique, le cimetière, etc. Possibilités de rendez-vous (sauf en période d'absence du chauffeur attiré et entre 12h et 14h) le lundi, mercredi et vendredi à partir de 9h avec retour sur Grigny

pour 11h maximum ainsi que les après-midis du lundi au vendredi inclus entre 14h et 15h15, horaire maximum de retour sur Grigny. Pour ces rendez-vous, une participation symbolique vous sera facturée : 1€ pour les déplacements sur Grigny, 2€ pour les villes immédiatement limitrophes, 3 € au delà mais dans un rayon limité à une dizaine de kilomètres pour ne pas se substituer aux véhicules sanitaires ou privés.

Demandes de rendez-vous minimum 48h à l'avance au service des retraités par téléphone : 01 69 43 27 60.

Les cartes de transport

LA CARTE RUBIS

Elle permet d'utiliser gratuitement uniquement les réseaux OPTILE et DM. Conditions d'attribution : Avoir 65 ans - ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu soumis au barème (soit ligne 14 de l'avis de non imposition = 0)

Avec participation financière de 15€ dès 60 ans pour les bénéficiaires suivants : ancien combattant ou veuf(ve) d'ancien combattant, veuve de guerre, pupille de la nation, ancien réfractaire au STO, infirmière engagée volontaire de 1939 à 1945, orphelin de guerre.

LA CARTE AMÉTHYSTE DEMI-TARIF

Elle permet de voyager à demi-tarif sur les lignes SNCF, RATP, TICE.

Conditions d'attribution : être âgé d'au moins 65 ans et être non imposable sur le revenu soumis au barème (ligne 14 de l'avis de non imposition =0).

LA CARTE AMÉTHYSTE GRATUITE

Elle permet de voyager gratuitement uniquement sur les lignes SNCF, RATP, TICE.

Conditions d'attribution : réservée uniquement aux personnes âgées d'au moins 65 ans et qui perçoivent l'allocation spéciale personne âgée (ex ASV et FNS).

Avec participation financière de 15€ dès 60 ans pour les bénéficiaires suivants : ancien combattant ou veuf(ve) d'ancien combattant, veuve de guerre, pupille de la nation, ancien réfractaire au STO, infirmière engagée volontaire de 1939 à 1945, orphelin de guerre.

Le maintien à domicile vivre chez soi, c'est possible

Les Aides à domicile

POUR de nombreuses personnes âgées, continuer à vivre chez soi, c'est possible grâce entre autre à différents services mis en place par la municipalité et son CCAS. Ainsi, depuis Janvier 2002, le Conseil Général finance partiellement les coûts liés à la dépendance par l'attribution de l'allocation personnalisée autonomie (APA). Cette prestation en nature est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de perte d'autonomie. Après évaluation du groupe Iso Ressource (GIR) du demandeur au domicile par une équipe médico-sociale du département (ou par celle de l'établissement en cas de placement), un plan d'aide est élaboré. L'allocation, dont le montant varie selon les ressources et le degré de dépendance de 1 à 4, est accordée par le Président du Conseil Général. Elle n'est pas récupérable sur la succession de son bénéficiaire. Pour plus d'informations, contactez une coor-

dinatrice d'aide sociale au 01 60 91 99 64. Des formulaires de demande sont disponibles au service des retraités, 8 Chemin du Plessis : 01 69 43 27 60. Si vous ne relevez pas de l'APA mais avez des difficultés à accomplir certaines tâches essentielles de la vie quotidienne tels que ménage, courses, lessives, repassage, préparation de repas, aide à la toilette ou si vous recherchez une personne avec qui dialoguer pour rompre votre isolement, vous pouvez quand même bénéficier aussi des services d'un agent social à domicile. Pour les personnes relevant de la CNAV, la prise en charge par la caisse peut être accordée ou refusée suite à l'évaluation des besoins effectuée au domicile par une évaluatrice du Clic du Cœur de l'Essonne. Votre participation financière est fonction de vos ressources. A titre indicatif, fin 2009, la participation financière du bénéficiaire déterminée par ses ressources, était de 0,35€ pour les personnes

titulaires de l'ASPA et 12,30€ pour une personne percevant des revenus mensuels supérieures à 1480€. Actuellement, environ 125 personnes sur la ville bénéficient de ce service dispensé par 13 agents sociaux en possession pour la majorité d'entre elles du diplôme d'état auxiliaire de vie sociale.

Le SSIAD : Association Sanitaire et Sociale Viry Grigny (ASSO) 3 rue du Comte de Lambert 91170 Viry Chatillon : 01 69 44 04 00.

Courant 2006, le service de soins infirmiers à domicile de Viry obtenait de la DDASS, une extension sur le territoire de Grigny, non couvert jusqu'alors. A ce jour une trentaine de patients grignois bénéficient d'intervention d'aide-soignant(e)s dont la tâche consiste, pour les personnes de Gir 4 à 1, à dispenser des soins d'hygiène en majorité ou suivi médicamenteux (préparation piluliers, prise de médicaments). Le recours aux infirmiers libéraux de Grigny qui ont passé convention avec lui, a lieu si la pathologie des patients nécessite des soins autres.

Le repas à domicile

Sur présentation d'un certificat médical, La restauration communale peut, dans un délai de 48 heures, livrer des repas au domicile des personnes âgées qui ne peuvent se déplacer au Foyer Restaurant A.Laudat ou qui rencontrent des difficultés à cuisiner. S'adresser au service des Retraités, 8 Chemin du Plessis pour bénéficier éventuellement de ce service. Grâce à une subvention de la Municipalité, votre participation financière varie en fonction de vos ressources (moyenne mensuelle des ressources figurant sur le dernier avis d'imposition avant abattement), auquel il convient d'ajouter 1€ pour chaque repas livré. Les bénéficiaires de la CNAV peuvent obtenir un remboursement des frais de livraison selon l'évaluation du Clic ainsi que les bénéficiaires de l'APA selon leur plan d'aide.

Le Télé Alarme

UN dispositif de télé-assistance permet à la population âgée ou dépendante d'avoir en permanence un interlocuteur à son écoute. Ce service gratuit fonctionne 24h sur 24h, sur simple pression d'un bouton fixé sur une télé commande. Elle est conçue pour être conservée sur soi, l'opérateur dialogue avec vous et éventuellement déclenche les services de secours appropriés. Ce dispositif est subventionné par le Département (écoute) et suivant la situation pour les frais de raccordement à raison de 30.88€ : le CCAS, l'APA ou encore la CNAV. Il reste donc à la charge de l'abonné(e) 10,47€ par mois, correspondant à la location du transmetteur, si vous ne bénéficiez pas de l'ASV.

Pour tout renseignement concernant le maintien à domicile, s'adresser au service des Retraités, 8 Chemin du Plessis : 01 69 43 27 60.

D'autres activités, d'autres loisirs

Activités proposées par les services municipaux et les associations

Service Municipal des Sports



GYMNASTIQUE d'entretien au gymnase du Centre ville, promenade du canal :
Lundi de 10h30 à 11h30 ou le mercredi de 11h30 à 12h30.
Piscine :
Aqua Gym, le mardi ou vendredi de 11h15 à 12h à la Piscine municipale.
Randonnées au choix les jeudis :
Petite randonnée de 8h30 à 13h ;
Grande randonnée de 8h30 à 16h ;
Rendez-vous à 8h30 devant Casino.
Renseignements et inscriptions :
Service des Sports – Point rencontre jeunes Place des Droits de l'Homme 01 69 02 46 75.

Service Municipal de la Jeunesse

ATELIERS INFORMATIQUES

MARDI de 14h30 à 17h dans les Locaux du service jeunesse, 14 rue Vlaminck. Initiation à l'informatique, avec un animateur. Renseignements et inscription sur place. Mais aussi dans les maisons de quartier Marie Curie, Pablo Picasso. Ou encore avec l'association sous «tous les toits du monde».

l'Association de développement des Arts Plastiques (ADAPG)

Cours de sculpture et de peinture, vendredi de 15h à 18h et de 18h à 21h. Renseignements ADAPG La Ferme Neuve : Mme Trodec 01 69 02 67 48.

1 ACTIVITÉS 15,70€ par trimestre, 47,10€ à l'année pour les Grignois ; 22,€ par trimestre 60,40€ à l'année pour les non Grignois	2 ACTIVITÉS 29€ par trimestre, 83,30€ à l'année pour les Grignois ; 38,40€ par trimestre, 104,30€ à l'année pour les non Grignois
3 ACTIVITÉS 32,60€ par trimestre, 96,60€ à l'année pour les Grignois ; 43,90€ par trimestre, 120,80€ à l'année pour les non Grignois	4 ACTIVITÉS 37,40€ par trimestre, 113,50€ à l'année pour les Grignois ; 49,40€ par trimestre, 140,50€ à l'année pour les non Grignois

L' UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées)

AVEC plus de 50 ans d'activités, l'UNRPA est la plus ancienne organisation de défense des intérêts des personnes âgées et a pour but de faire avancer le droit à la retraite et à la protection sociale pour tous. Organisée au plan local en section, elle informe des droits et de leur évolution, comme de ses propositions d'actions en faveur des retraités, par le biais de son mensuel l'Echo. Sur le plan local, elle propose de nombreuses activités de loisirs culturels et de solidarité qui apportent un mieux-être immédiat, en particulier à celles et ceux qui sont seuls. A titre d'exemple pour 2010 : 1 repas une fois par mois à la sapinière, un séjour au Tyrol, des sorties à la journée. Pour tout renseignement s'adresser au président Bernard Launay : 01 69 43 19 49.

uel l'Echo. Sur le plan local, elle propose de nombreuses activités de loisirs culturels et de solidarité qui apportent un mieux-être immédiat, en particulier à celles et ceux qui sont seuls. A titre d'exemple pour 2010 : 1 repas une fois par mois à la sapinière, un séjour au Tyrol, des sorties à la journée. Pour tout renseignement s'adresser au président Bernard Launay : 01 69 43 19 49.

L'Université du Temps Libre

POUR le plaisir d'apprendre et la volonté de comprendre à tout âge. Depuis maintenant plusieurs années, l'Université du Temps libre (UTL) permet aux personnes de tous âges d'accéder à des activités culturelles et artistiques de niveau et de qualité universitaires. Sans condition de diplôme acquis et n'étant pas habilitée à délivrer des diplômes universitaires, l'UTL organise chaque semaine une conférence animée par des universitaires, des chercheurs, des écri-

vains, des cadres, des journalistes sur des thèmes variés ...Possibilités de compléter et d'approfondir les sujets abordés lors de ces conférences par des séances de travaux dirigés en ateliers. Des visites de centres de recherche et des activités décentralisées sont également proposées. Pour tous renseignements : U T L d'Evry : 01 69 47 78 25 ou M. Leboff Michel : 01 69 06 31 87. Programme 2009/2010 disponible sur demande au service des retraités.

Association L'Orme du Bout

CETTE association d'histoire locale a pour but de rassembler tous les documents ayant trait à Grigny afin de préserver la mémoire collective de cette ville et de la restituer à ses habitants à travers des publications, des visites commentées et des conférences. Dernières publications : les seigneurs de Grigny ; Grigny et la Seine, un chemin qui marche ; François Delalande, curé de

Grigny sous le règne de Louis XV ; Les Blancs Manteaux ; l'exploitation de la pierre meulière ou Grigny la petite Italie ; Morts pour la France. L'école à Grigny. En vente à la mission d'histoire Locale, service communication, rue du port Président : Gérard Charmillon.

Renseignements et adhésion André Guillemenot : 01 69 06 38 23.

Opération lire et faire lire

MISE en place par la ligue de l'enseignement et avec la participation active de l'UDAF, cette initiative a entre autres objectifs de favoriser les relations intergénérationnelles au sein des écoles et faire découvrir le plaisir de la lecture et du livre. Elle consiste pour les retraités selon leur disponibilité à consacrer une à deux heures sur le temps du repas de midi pour lire avec les enfants (contes, histoires, poésies, ...) et ainsi les inciter à prendre goût à

la lecture. En 2007 et 2008 certains retraités se sont investis, une fois par semaine dans cette action pour le plus grand plaisir des enfants et aussi pour leur propre satisfaction. Alors pourquoi ne pas tenter vous aussi cette expérience enrichissante !

Renseignements auprès d'Olivier Mesnage chargé au sein du service de la restauration du temps libre dans les écoles ou au service des retraités : 01 69 02 53 53.

Séances Cinéma Seniors

LES Cinoches, 1 allée Jean Wiener à Ris-Orangis chaque jeudi propose un tarif préférentiel de 3€ pour les personnes de plus de 60 ans. Programmation affichée au service des retraités ou dans les structures d'animation (foyer A. Laudat, Miroir). Programmation et horaires sur répondeur au 01 69 02 78 20.

Association Amitié Grigny-Schio

CETTE année malgré la volonté de programmer un séjour commun avec nos amis Italiens, il n'a pas été possible de trouver une période commune compte-tenu du calendrier chargé de part et d'autre. Mais ce n'est que partie remise. Fin juin, lors de la Fête des Lacs, nous accueillerons quelques jours nos amis italiens qui iront ensuite découvrir la Normandie et le Mont St Michel. Présidente Adrienne Avare : 01 69 06 25 21. Trésorière et adhésion Marine Riviere : 01 69 43 19 56.

VOTRE AGENDA 2010

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux loisirs et sorties lorsqu'elles excèdent 15 euros, trois tarifs sont applicables. Tarif 1 : pour les personnes percevant moins de 703€ avec une subvention de 50%, tarif 2 : de 704€ à 1063€ avec une subvention de 30%, Tarif 3 : 1064€ et + avec une subvention à raison de 10 %.
A signaler que ces prix ne prennent pas en compte le transport entièrement subventionné.

Programme des activités 2010

DATES	ACTIVITES	PARTICIPATION RETRAITÉS		
		Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Judi 25 février	Sortie Paris : Musées Carnavalet et restaurant et Cognacq Jay	15	21	27
Samedi 6 mars	Banquet au gymnase du centre ville avec animation André Philippe et les nuages et danses folkloriques d'Auvergne			
Mercredi 31 mars	Ballet national de Hongrie à l'Opéra de Massy	15	21	27
Vendredi 9 avril	Fête des plantes à Saint Jean de Beauregard et repas Snack	14	19,60	25,20
Mercredi 14 avril	Repas d'animation au Clotay	16	16	16
Mercredi 26 mai	Croisière sur le Rhin Guinguette de précy sur Marne	voir rubrique séjour page 2		
Mercredi 2 juin	Goûter dansant au Clotay			
Mercredi 16 juin	Chaumont S/Loire : château festival des jardins et restaurant Formule repas libre : environ 15 euros	21,50	30,10	38,70
Mercredi 21 juin	Orléans : visite guidée ville, restaurant, parc floral Formule repas libre environ	20,50 12,50	28,70 17,50	36,90 22,50
Mercredi 15 septembre	Chantilly : Château, musée Condé, spectacle équestre, repas, parc	20	28	36
Mercredi 22 septembre	Repas animation au clotay	16	16	16
Du 9 au 16 octobre	Séjour en Corrèze à la Gironie à Turenne	voir rubrique séjour page 2		
Du 18 au 24 octobre	Semaine nationale des retraités dite semaine bleue Animations diverses dont :			
Mercredi 20 octobre	Goûter dansant au clotay			
Judi 21 octobre	Stage de cuisine medievale, visite de montmorillon, déjeuner et musée de l'amande et du macaron	24,25	33,95	43,65
Novembre	Théâtre : pièce selon nouvelle programmation			
Décembre	Spectacle de fin d'année ou sortie à déterminer			